



Club Canin Sport Education Bigouden CONCOURS DE CHIENS D'UTILITÉ

Les 26 et 27 Octobre 2024

Buvette et Sandwich sur place

JUGE : SERGE GLADIEUX
HA : S.TOSTAIN / E.DUPUIS
J. LE BERRIGAUD



Club Canin Sport Education Bigouden Feuille d'engagement

Club organisateur : CCSEB
Date du concours :
26 et 27 OCTOBRE 2024

Coller une étiquette
ici

Nom et affixe du chien :			
Race (ou type) :			
Numéro de Carnet de Travail :			
Nom et prénom du Conducteur :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
Tél :	Mail :		
Club :	Région :		

CSAU

Brevet

RING I

RING II

RING III

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT Clôture des engagements le 11 OCTOBRE 2024
3 étiquettes (2 sur leur support - 1 collée sur l'inscription),
Le règlement de l'engagement,
La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie,
Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF
ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le
carnet de travail est souhaitable).
L'autorisation parentale pour les mineurs,
Une enveloppe timbrée ou votre adresse email pour la confirmation de l'engagement.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.
2. Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

Signature du Président et Cachet du Club

Signature du Conducteur :